

Extract of INSPÉ de l'académie de Versailles

<http://www.espe-versailles.fr/Presentation-generale>

Qu'est-ce que l'INSPÉ ?

Présentation générale

- L'INSPÉ - Présentation -

Publication date: jeudi 4 septembre 2014

Description:

Définition d'un INSPÉ

Académie de Versailles - INSPÉ de l'académie de Versailles

Les INSPÉ

[La loi « Pour une École de la confiance » promulguée le 26 juillet 2019](#) transforme les Espé en Inspé, *Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation* à partir de la rentrée 2019.

Dès la rentrée scolaire 2019, le nouveau référentiel de formation intitulé « Former l'enseignant du XXI^e siècle » des futurs professeurs des premier et second degrés et CPE est mis en oeuvre. Il définit le contenu de la formation délivrée au sein des Inspé.

Si le futur enseignant ou personnel d'éducation doit être conscient du niveau élevé de responsabilité qu'il aura à assumer quotidiennement, il doit d'abord être formé à l'exercer pleinement.

Ce référentiel de formation précise les objectifs, axes de formation, les compétences travaillées, le niveau de maîtrise des attendus en fin de master MEEF.

En résumé :

- Une formation plus homogène et plus efficace sur l'ensemble du territoire au sein de l'Inspé
- Une ouverture à l'international renforcée
- L'affirmation d'un continuum de formation
- Le renforcement de la part du temps de formation assurée par des praticiens

Liens

- [La loi « Pour une École de la confiance »](#)
- [Le référentiel de formation intitulé « Former l'enseignant du XXI^e siècle »](#)
- [Infographie « Une formation plus homogène et plus efficace »](#)
- [Infographie « L'affirmation d'un continuum de formation »](#)

Leurs missions

Les Inspé sont des composantes à part entière de l'université.

Ils forment tous les futurs enseignants, qu'ils se destinent à exercer en maternelle, à l'école élémentaire, au collège, au lycée ou à l'université, ainsi que les futurs conseillers principaux d'éducation, CPE.

La formation dispensée aux étudiants des Inspé comporte une forte dimension professionnelle et permet une entrée progressive dans le métier. Elle combine, d'une part, des savoirs théoriques et pratiques fortement articulés les uns avec les autres, et d'autre part, des périodes de stages en école ou en établissement.

Cette formation en alternance, qui se déroule sur deux ans après la licence, est validée par un diplôme de master : le master MEEF, Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation.

La formation au sein des Inspé constitue, grâce à la complémentarité entre les enseignements et les stages, la préparation la plus adaptée pour se présenter aux concours de recrutement des enseignants et personnels

d'éducation.

Les ESPÉ

La réforme de la formation initiale et continue des enseignants s'inscrit dans le cadre de la Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République.

Cette réforme s'est traduite par :

- La création des *Écoles supérieures du professorat et de l'éducation - ESPÉ* au 1er septembre 2013, en remplacement des IUFM.
- La mise en place de nouveaux *Masters Â« Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - MEEF Â»*, déclinés en 4 mentions : Premier degré, Second degré, Encadrement éducatif et Pratiques et ingénierie de la formation.
- La mise en place de *nouveaux formats de concours* de recrutement des enseignants.

Liens

- [Voir l'article sur les nouveaux masters MEEF](#)
- [Voir l'article sur les concours de l'Education nationale](#)
- [Accéder au site *Devenir enseignant*](#)
- [Accéder au site du Réseau des ESPE](#)
- [Tout comprendre sur les ESPE](#)

L'ESPE de l'académie de Versailles

L'ESPE de l'académie de Versailles a fait l'objet d'un [arrêté ministériel de création et d'accréditation publié au JO du 30 août 2013](#). Elle est intégrée à l'université de Cergy-Pontoise en partenariat avec l'université d'Evry-Val d'Essonne, l'université Paris Nanterre, l'université Paris-Sud, l'université de Versailles - Saint-Quentin-en-Yvelines et l'INS HEA.

Jacques Renaud, professeur des universités est nommé directeur de l'ESPÉ de l'académie de Versailles pour cinq ans. - [Bulletin officiel du 24 mars 2016](#)

Téléchargements :

- [Dossier d'accréditation](#)
- [Statuts de l'ÉSPÉ](#)
- [Règlement intérieur de l'ÉSPÉ](#)
- **Organigramme 2019 - 2020** en cours d'actualisation
- [Annuaire des services de pilotage 2018 - 2019](#)

Liens

[Les ESPE sur le site du ministère](#)